

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

1- VIE DE L'ASSOCIATION

1.1 - Administration

- L'assemblée générale 2021 s'est tenue le 26 mars 2022, le conseil d'administration a procédé à l'élection du bureau composé de 6 membres lors du conseil d'administration du 1^{er} avril.
- Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois au cours de l'année.
- Le groupe de travail de 5 personnes consacré à la rédaction du livret commémoratif des 50 ans de l'APNO a terminé ses travaux et l'ouvrage a été imprimé en mai 2022.

1.2 - Relations avec les adhérents

- Adresse de courrier électronique : contact@apno.fr
- Le site internet est accessible à l'adresse suivante : <https://apno.fr>
- Diffusion de messages internet selon les besoins et informations à communiquer.
- Sorties nature : cette année 8 sorties ont pu être programmées réunissant au total 355 personnes :
 - le 2 février 2022 : Journée mondiale des zones humides aux Bourbes de l'Allerie – 35 personnes
 - le 27 février 2022 : Les Conches Bressaudières , un exemple de renaturation – 35 personnes
 - le 27 mars 2022 : Les Petites Prises, reboisement Plan Forêt-Climat 2050 – 37 personnes
 - le 24 avril 2022 : Le Fenestreau, un bois dans la ville – 23 personnes
 - le 22 mai 2022 : Fête de la Nature, la nature en ville, bourg et coteau nord d'Olonne – 35 personnes
 - le 25 juin 2022 : Sortie crépusculaire, la Ste Emilienne et Marais d'Olonne – 30 personnes
 - le 25 septembre : Quinzaine Climat – Air - Energie, stockage du carbone, transect marais/dune/tourbière, Allerie – 35 personnes
 - le 4 décembre 2022 : Sortie champignons, Bois St Jean – 30 personnes

1.3 - L'APNO dans la presse et sur les médias

- le 4 août 2022 : Présentation du livre des 50 ans de l'APNO dans le Journal Les Sables – Vendée Journal
- le 18 août 2022 : Reportage de France Bleu Loire Océan lors de l'animation Laisse de mer, plage des Granges
- le 22 août 2022 : Article dans Ouest-France relatif à l'animation Laisse de mer, plage des Granges
- le 8 septembre 2022 : Reportage par Télé-Vendée sur le thème de la laisse de mer sur la plage des Gravieres à Olonne/mer.
- Le 15 octobre 2022 : Article et reportage Les Sables – Vendée Journal et Ouest France sur la fête de la science
- le 27 octobre 2022 : Présentation de la soirée Projection / débat autour du film de Marie-Monique Robin « La fabrique des Pandémies » dans le Journal Les Sables – Vendée Journal

1.4 - Relations avec le public

- le 2 février 2022 : Journée mondiale des zones humides aux Bourbes de l'Allerie – 35 personnes
- le 5 avril 2022 : Conférence sur la biodiversité pour le comité de jumelage Les Sables – Schwabach ; cette action a fait l'objet d'un don de 95€ de la part de l'association
- 17 avril 2022 : Marché Paysan sur le Marais aux Fèves à l'Île d'Olonne, présentation de l'exposition Papillons
- le 27 avril 2022 : Zoo des Sables d'Olonne, présentation de l'exposition Papillons
- 1^{er} mai 2022 : Fête des jardiniers, présentation de l'exposition Papillons.
- le 22 mai 2022 : Fête de la Nature, la nature en ville, bourg et coteau nord d'Olonne – 35 personnes
- Opération « Laisse de mer » pilotée et coordonnée par FNE Pays de la Loire sur la côte vendéenne. Sur le littoral du Pays des Olonnes, c'est l'APNO qui est allée à la rencontre des estivants : 4 animations ont eu lieu au cours de l'été :
 - . mardi 19 juillet : 14h à 16h, plage de la Paracou, 35 personnes + 1 FNE PDL
 - . jeudi 21 juillet : 14h à 16h, plage des Gravieres Aubraie, 23 personnes + FNE85
 - . jeudi 4 août : 14h à 16h, plage de Sauveterre, 36 personnes + 1 ONF
 - . jeudi 18 août : 14h à 16h, plage des Granges, 28 personnes, 1 journaliste Ouest-France et 1 journaliste radio France Bleu Loire-Océan + 1 FNE85
- Ces animations nous permettent de montrer le rôle de ces déchets organiques (algues et animaux morts) abandonnés par la mer sur nos plages dans l'écosystème côtier et son importance pour la biodiversité et la lutte contre l'érosion.
- Le 25 septembre : Quinzaine Climat-Air-Energie initiée par Les Sables d'Olonne Agglomération, sur le thème du stockage carbone, transect marais/dune/tourbière de l'Allerie – 35 personnes
- Participation à la Fête de la Science les 8 et 9 octobre sous la Croisée du musée de l'Abbaye Sainte-Croix, sur le thème de l'adaptation au changement climatique et le stockage du carbone avec réalisation d'un stand, affiches et d'une exposition. Bonne fréquentation du public ces samedi et dimanche et très riches en échanges.
- Le 30 octobre 2022 : Marché Paysan à la Salorge de l'Île d'Olonne, vente de billets de cinéma et de livrets APNO
- Le 10 novembre 2022 : Soirée la Fabrique des Pandémies au cinéma Le Grand Palace en présence de Marie-Monique Robin – 300 personnes, une belle opération de communication pour l'APNO en conclusion de l'année de ses 50 ans.

1.5 - Relations avec les scolaires, étudiants et associations

- 1er juin 2022 : Journée éco-responsabilité avec les élèves du Lycée St Stanislas de Nantes , plage de Tanchet ; les animations proposées par les élèves ont fait l'objet d'un don de 84€.
- 6 et 7 octobre 2022 dans le cadre de la Fête de la Science : réalisation d'un stand avec animations spécifiques pour les scolaires, sensibilisation à l'intérêt des tourbières et ses caractéristiques (environ 190 enfants sur 2 jours)
- 1^{er} décembre 2022 : présentation de l'APNO au représentant local de l'association Water Family dont les actions s'articulent autour de l'eau « Du flocon à la mer »
- 13 décembre : présentation de l'Ileau de Champclou aux élèves de première GMNF (Gestion des milieux naturels et forestiers) au Lycée Nature de La Roche-sur-Yon, en préparation à la journée d'intervention sur le site du 10 janvier 2023.
- Tout au long de l'année 2022 : Suivi du projet tuteuré de 4 élèves en BTS GPN du Lycée Nature de la Roche sur Yon (2 réunions et 2 sorties terrain)

2 - INTERACTIONS AVEC LES COMMUNES ET AUTRES SERVICES PUBLICS

2.1- Nouvelle commune des Sables d'Olonne

- Suite à l'assemblée générale 2021 du 26 mars 2022 à laquelle assistaient les élus Donatien Chéreau et Alexandre Mézière, les relations tendent à s'améliorer.

Une réunion s'est tenue le 3 juin 2022 en mairie des Sables d'Olonne en présence de Donatien Chéreau, Claire Bourreau et Paul Gaborit afin d'évoquer les problématiques chères à l'APNO, notamment sur la préservation de la biodiversité, pour laquelle l'APNO s'est engagée à fournir une cartographie des zones à protéger en priorité (en plus de celles existantes).

- Repair Café

Le Repair Café a été créé le 1er avril 2017, en partenariat avec les conseillers de quartiers et la ville des Sables d'Olonne qui fournit la salle, les boissons et gâteaux et s'occupe de la communication. Différents ateliers ont lieu : le petit électro-ménager occupe la moitié des réparations, le reste se répartit entre la couture, les conseils pour l'entretien de la machine à coudre, les réparations de vélo, l'informatique (entretien et conseils d'utilisation). Les smartphones usagés sont aussi récoltés et envoyés à l'atelier du Pin géré par Emmaüs qui les reconditionne ou récupère les métaux précieux. Pour gérer l'ensemble, 45 à 50 bénévoles interviennent à tour de rôle. Un partenariat est réalisé avec « Le livre voyageur » qui propose des échanges de livres. En 2022, l'activité a repris avec 4 dates au calendrier (2 avril, 21 mai, 1^{er} octobre et 26 novembre), totalisant 520 entrées aboutissant à 318 réparations.

La fin de cette année 2022 verra l'instigateur et animateur de cet événement, Jean-Michel Fournier passer la main à 2 animatrices, Brigitte Forestier et Brigitte Harmant qui reprendront le flambeau en 2023, merci à elles.

- Tri Mécano Biologique

L'APNO siège à la Commission de Suivi du site de Trivalonne qui gère le traitement des déchets de la région. Cette commission n'a pas siégé en 2022. Il est à noter que 45,4 % des déchets traités sont refusés et enterrés, 32,5 % sont recyclables, 21,3 % finissent en compost, 0,8 % en ferreux. La qualité du compost nous pose problème mais reste dans la norme française. Beaucoup de nuisances olfactives, sonores et lumineuses, ont fait l'objet de plaintes des riverains et n'ont pas toutes été résolues.

2.2- Agglomération des Sables d'Olonne

2.2.1- Aménagement du territoire : SCOT, PLUi et PCAET

Le schéma de cohérence territoriale (SCoT) a vu paraître son plan d'aménagement et de développement durable (PADD) en juin 2021. Il veut marquer une rupture qualitative avec le passé : freiner la croissance démographique (maxi 62 000 habitants à 20 ans pour l'agglomération dont 52 000 pour la ville des Sables), et aussi freiner la consommation d'espace (- 50 % pour la durée du SCoT). C'est plutôt une bonne nouvelle, certes imposée par les nouvelles lois en vigueur, en espérant qu'elle ne soit pas le prélude à une densification forcée.

Cette crainte exprimée l'année dernière nous paraît aujourd'hui totalement justifiée. En effet entre la présentation du diagnostic en 2017 et la publication du PADD en 2021, il s'est écoulé 4 années. Perdues ? Pas pour tout le monde.... Elles ont permis à l'ancien SCoT, plus permissif puisque non impacté par les nouveaux textes, de rester en vigueur. Ces quatre années et les deux ou trois suivantes avant l'adoption du futur SCoT, auront permis de construire énormément de logements sans commune mesure avec les objectifs exprimés dans le nouveau SCoT. A titre d'exemple, à Olonne, sur les Moinardes et la Guérinière, soit une vingtaine d'hectares urbanisables, 900 logements autorisés depuis 2018 !

Il se peut que l'objectif exprimé dans le vieux diagnostic de 2017, « les Sables, ville phare de la côte atlantique » que l'on croyait abandonné, soit toujours d'actualité...

L'APNO a été invitée à une réunion « personnes publiques associées » le 13 décembre 2022 en présence des services de l'Etat et de la Chambre d'Agriculture pour étudier le projet de Document d'Objectifs et d'Orientations qui imposera ses directives au PLUi en cours : le ressenti est que la « montagne » du PADD plutôt orienté « climat et résilience » dans son discours, accouche d'une « souris » bien tiède en matière de contraintes au développement !

2.2.1- Aménagement du territoire : SCOT, PLUi et PCAET (suite)

PLUi et RLPi : Le PLUi a ralenti sa course après la publication du PADD au printemps 2022, étant donné que la phase réglementaire (plan de zonage, règlement littéral et orientations d'aménagement et de programmation) dépendent strictement du DOO du SCOT en cours. Néanmoins, des ateliers ont eu lieu 23/02 , 9/03 et 17/03 et 29/03 sur les principales thématiques (Formes urbaines, mobilité, nature en ville, économie) où l'APNO a participé

En parallèle, le RLPi a fait l'objet d'une réunion des personnes publiques associées le 27 juin sur les propositions réglementaires qui ont été soumises à concertation.

PCAET : une grosse campagne de communication en septembre pour la quinzaine « climat air-énergie où l'APNO a tenu son rang, après avoir participé à la réunion publique de présentation à Olonne, le 21 septembre, mais toujours pas de partage des données et du contenu du plan climat par LSO Agglo malgré nos demandes.

2.2.2 Projets d'aménagement et de développement

Aménagement de l'aérodrome.

L'Agglomération a présenté son projet d'aménagement de l'aérodrome en réunion publique le 30/11/2022. L'accueil fut houleux, principalement parce que les riverains sont très remontés contre les nuisances provoquées par cette activité. Bien que les élus s'en défendent, l'allongement des pistes, la construction d'un taxiway, et le fort agrandissement du parking avions, laissent entrevoir un accroissement de l'activité.

Pour sa part l'APNO est intervenue à propos de la protection des sites sensibles (survol des marais), de la protection des habitats et des espèces à enjeux sur le site, de la destruction d'habitat sans autorisation, de l'imperméabilisation des surfaces, et de la gestion du bruit et de la fréquentation.

2.4- CEN PDL (Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire)

- le 31 mars 2022 : Réunion PRAT (programme régional d'actions en faveur des tourbières) à Angers.

Les Bourbes de l'Allerie ont été ciblées comme site d'analyse et ont pu bénéficier d'un diagnostic fonctionnel en 2022 comprenant :

- 2 visites de prospection par les techniciens du CEN les 24 juin et 28 juillet 2022.

- 1 journée de diagnostic hydro-géologique réalisée par Romain Dupéré en novembre

- le 23 juin 2022 : Châtellerauld, rencontres « zones humides et changement climatique, quelle gestion adaptative

2.5 Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres

- Le Conservatoire du littoral a mené 2 chantiers en partenariat avec le Lycée Nature de la Roche sur Yon sur les Conches Bressaudières pour la renaturation de ces espaces dunaires à grande valeur biologique, notre association a participé au suivi des travaux.

2.6 Conservatoire Botanique National de Brest

- le 26 avril 2022 : participation à l'inventaire phyto-sociologique conduit par le Conservatoire Botanique de Brest aux Conches Bressaudières, prospection du Millet de printemps - *Milium vernale*

3- ACTIONS DE PROTECTION

3.1- Flore des Olonnes

- Lancée en 1992, l'opération de souscription appelée Flore des Olonnes a permis l'achat de parcelles au sein de sites écologiquement intéressants sur l'Ileau de Champclou et dans les tourbières alcalines des Bourbes de l'Allerie. L'APNO est maintenant propriétaire de 2ha 45a sur l'Ileau de Champclou et de 1ha 80 a 41ca sur les Bourbes de l'Allerie, l'acquisition de 2 parcelles de 940 m² et 465 m² sur l'Ileau de Champclou a été actée auprès de la ville des Sables d'Olonne.

- Sur l'Ileau de Champclou, une convention avec le GAEC Salorge de la Vertonne permet un pâturage de moutons de juin à septembre, en accord avec le plan de gestion. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Lycée Nature de la Roche-sur-Yon, les élèves de 1^{er} GMNF sont intervenus le 4 janvier 2022. Le contrat Natura 2000 engagé en 2018 pour 5 ans s'est terminé le 31 décembre 2022 ; il a permis de financer un fauchage annuel et le broyage avec export et de faire travailler des entreprises locales, Grelier et Sève et Source. L'entreprise Grelier est intervenue en septembre et l'entreprise Sève et Source en décembre. Les travaux effectués ainsi que le pâturage permettent un excellent développement de la flore de l'Ileau : l'Iris maritime (184 capsules comptées) et 6 espèces d'orchidées dont la très jolie *Ophrys apifera*.

Le 9 mai 2022 : visite de contrôle sur l'Ileau de Champclou de Mr Olivier Gasnier de la DDTM accompagné de l'animateur Natura 2000 Paul Gaborit.

Pour l'instant, un troisième contrat Natura 2000 n'a pas été demandé ; la gestion continue avec le GAEC Salorge de la Vertonne et le Lycée Nature.

Suite à une proposition du service Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental de la Vendée, une réunion d'information à été programmée pour le 19 janvier 2023 afin de présenter le principe labellisation du site de l'Ileau de Champclou pour une durée de 5 ans . Celui-ci permettrait de financer en partie certains travaux d'investissement et de fonctionnement (plan gestion, clôtures, panneau d'information, fauche, broyage, etc ...).

3.2- Parc Naturel Pédagogique des Marais d'Olonne.

Le 11 mars 2022 : Réunion du Comité technique. L'OFB a proposé de réaliser un plan de gestion élargi au Marais d'Olonne englobant : Le Marais des Loirs (CDL) , le Marais de la Foye (LSO), le Marais de la Pilnière et la Cochetière (CD85) et réserve de Chanteloup (OFB)

Le 29 novembre 2022 : Réunion du comité technique au cours duquel l'OFB a présenté le projet de gestion dont les objectifs à long termes sont :

- Maintenir et optimiser l'accueil des oiseaux d'eau sur la réserve de Chanteloup et la Marais d'Olonne
- Assurer la conservation des habitats et des espèces rares ou à enjeux.

Lors de cette réunion, l'APNO a demandé que l'Illeau de Champclou soit intégré à ce plan de gestion

3.3- Natura 2000

L'APNO est membre du comité de pilotage des 2 sites :

- Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer , réunion du Comité de pilotage le 17 novembre 2022 pour faire le bilan des animations menées par les acteurs intervenant sur le site.
- Dunes, forêt et marais d'Olonne : réunion du Comité de pilotage le 20 octobre 2022 sous la présidence de Donatien Chéreau pour faire le bilan des actions 2022.

3.4 - SAGE du Bassin Versant AUZANCE VERTONNE. Commission Locale de l'Eau (CLE).

L'APNO est présente à la CLE, aux commissions thématiques Ressource et Qualité de l'eau et à la commission Milieux Aquatiques. Elle est également membre du bureau de la CLE.

A la séance de la CLE du 3/2/2022, lancement de l'étude HMUC (habitat, milieux, usages, climat) préalable à l'étude PTGE (programme territorial de gestion de l'eau) décidé en 2021 par le préfet de région, dont le but est d'engager l'ensemble des usagers d'un territoire pour atteindre, dans la durée, un équilibre entre besoins et ressources disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

A chaque CLE, il est fait un point d'avancement des multiples actions du CTE (contrat territorial eau) ; 2022 marque un tournant car c'est la fin de la tranche 2020/2022 . Une tranche 2023/2025 est décidée, malgré une certaine insatisfaction du principal financeur (l'agence de l'eau) quant à l'avancement des travaux.

4 - Développement durable

- Le Repair Café a été créé et implanté aux Sables d'Olonne par l'APNO en 2017 (cf § 2.1)
- Collectif Sol'aire Côte de Lumière : le 19 janvier 2022, l'APNO a participé à la réunion fondatrice du Collectif Sol'aire Côte de Lumière en tant que personne morale.

Le collectif a pour objet statutaire le développement de la part des énergies renouvelables consommées par les ménages du littoral vendéen et d' en limiter le coût.

En 2022, 30 installations solaires photovoltaïques ont vu le jour et une centaine de stères de bois ont été livrés.

5 - Insertion dans le réseau FNE (France Nature Environnement)

L'APNO est membre de la fédération départementale de France Nature Environnement,

FNE 85, présidée par Yves Le Quellec, 2 administrateurs, Patrick Guéguen et Pascale Leconte représentent l'APNO.

FNE85 participe aux diverses commissions départementales : CDNPS, CDPENAF, CDAC, à la commission chargée d'établir la liste des commissaires-enquêteurs de Vendée, au Conseil de Gestion du parc naturel marin (PNM) et du conseil maritime de façade (CMF).

FNE85 est administratrice de la fédération régionale des Pays de la Loire, FNE PdL, où elle est représentée par Yves Le Quellec et Bernard Berthaud de Jard/mer.

FNE PdL est elle-même membre de la fédération nationale de France Nature Environnement.

L'APNO a accompagné un particulier dans le cadre d'un signalement sur les **Sentinelles de la Nature** dans le cadre de destruction de haie classée au PLU à Vairé.